



Conditions Générales de Ventes

Vino Mosa SRL

1. Préambule

Les présentes conditions de vente sont conclues, d'une part, par la société Vino Mosa SRL dont le siège est établi Rue des Theysses, 8 à 4218 Couthuin (Belgique), inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0682.545.349 ci-après dénommée " le vendeur " et, d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat de produits proposés par le vendeur, dénommée ci-après " l'acheteur ".

2. Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre le vendeur et l'acheteur ainsi que les conditions applicables à tout achat effectué auprès du vendeur, que l'acheteur soit professionnel ou consommateur.

Toute vente effectuée implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente. Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par le vendeur.

Le vendeur se réserve le droit de modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

3. Produits

Les produits concernés sont ceux qui figurent dans la liste des tarifs du vendeur, disponible au chai ou publié sur le site du vendeur.

Chaque produit est accompagné d'une fiche technique établie par le vendeur. Les images du produit sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit offert, notamment en ce qui concerne les couleurs.



Les produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles. Si, malgré ses efforts, tout ou partie des produits sont indisponibles, le vendeur en informe l'acheteur par email dans les meilleurs délais et lui offre la possibilité de choisir entre patienter ou annuler sans frais la commande des produits indisponibles. Les articles disponibles sont livrés normalement.

4. Prix

Les prix applicables sont ceux en vigueur au moment de la confirmation de la commande.

Les prix sont indiqués en euros hors TVA (accises incluses. Les frais de transport et de livraison ne sont pas compris).

La livraison est gratuite dans un rayon de 10 km autour du vignoble. A partir de 24 bouteilles, toute livraison faite dans un rayon de 20 km est gratuite. Pour toute autre livraison, un devis sera établi par le vendeur et validé par l'acheteur avant livraison. Livraison uniquement en Belgique.

Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les nouveaux prix sont applicables aux commandes confirmées après la modification des prix.

5. Commandes

L'âge légal pour la vente d'alcool en Belgique est de 18 ans. En passant une commande, l'acheteur déclare être âgé d'au moins 18 ans.

L'acheteur, qui souhaite acheter un produit doit obligatoirement :

- Faire la demande au vendeur par écrit via email ou en remplissant le bon de commande au chai, en indiquant :
 - La référence du ou des produit(s) choisi(s)
 - Les quantités du ou des produit(s) choisi(s)
 - Le nom de l'acheteur, l'adresse de facturation et le numéro de TVA éventuel
 - L'adresse de livraison, la personne de contact et un numéro de GSM
 - Le cas échéant, la date souhaitée de livraison.



- Le vendeur confirmera la disponibilité des produits, le prix final et communiquera un numéro de commande à l'acheteur.
- L'acheteur confirmera par email l'acceptation des conditions de la commande.
- Le paiement sera exécuté conformément aux présentes conditions générales de vente.

La validation de la commande entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

L'ensemble des données fournies et la validation de la commande vaudront preuve de la transaction. La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

Le vendeur communiquera par courrier électronique confirmation de la commande enregistrée.

6. Droit de rétractation

En cas de vente à distance uniquement, l'acheteur non-professionnel a le droit de notifier au vendeur qu'il renonce à son achat, sans pénalité et sans indication de motif, dans les quatorze (14) jours calendrier à dater du lendemain du jour de la livraison du ou des produit(s). Ce droit de renonciation n'appartient pas à l'acheteur professionnel.

Endéans ce délai, l'acheteur doit notifier son intention de renoncer à la vente par email ou courrier recommandé et retourner, à ses frais et à ses risques, le produit livré au siège du vendeur : Rue des Theysses, 8 à 4218 Couthuin (Belgique).

Les produits doivent être impérativement retournés dans leur emballage d'origine, non endommagés, accompagnés de la facture/bon de livraison original.

Les produits ainsi retournés doivent ne pas avoir été déballés, descellés, utilisés d'une quelconque manière.

Les produits incomplets, abîmés, endommagés ou salis par le client ne seront pas repris par le vendeur.



Dans les 14 jours, après acceptation de la reprise du ou des produit(s), le vendeur s'engage soit à rembourser le paiement éventuel par le même moyen de paiement, sauf accord de l'acheteur, soit à remettre un bon d'achat de la valeur des produits retournés.

7. Modalités de paiement

Le paiement s'effectue par carte bancaire, Visa ou Mastercard, ou encore par virement bancaire sur le compte de Vino Mosa SRL compte BE31 0689 4815 8455.

Les factures sont payables au comptant. Pour les acheteurs professionnels, les factures sont payables dans les trente (30) jours calendriers de la date de la facture et, au plus tard, avant la commande suivante.

Toute facture non contestée dans les huit (8) jours de son envoi sera considérée comme acceptée sans réserve par l'acheteur.

Les produits commandés restent la propriété exclusive de la société Vino Mosa SRL jusqu'au paiement intégral de la commande par l'acheteur.

8. Retard de paiement

En cas de non-paiement à l'échéance d'une facture non-contestée, un intérêt de 12% par an et une indemnité complémentaire de 20% du prix total de la facture impayée, avec un minimum de € 50 deviennent exigibles de plein droit et ce, sans mise en demeure.

En outre, le vendeur se réserve le droit de suspendre toute livraison de produits aussi longtemps qu'une commande n'a pas été payée dans son intégralité par l'acheteur.

9. Livraisons

Les produits achetés sont remis directement à l'acheteur, au chai du vendeur sis Rue des Theysses, 8 à 4218 Couthuin (Belgique). Dans ce cas, la remise du ou des produit(s) vaut transfert de risques à l'acheteur.



Le cas échéant, les produits peuvent être livrés à l'acheteur à l'adresse indiquée lors de la commande. Dans ce cas, les produits sont transportés aux risques du vendeur jusqu'à l'adresse de la livraison précisée par l'acheteur. A compter de la réception, l'acheteur en assume seul les risques

Les livraisons sont effectuées dans les 5 à 10 jours. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif ; si ceux-ci dépassent trente (30) jours à compter de la commande, le contrat de vente pourra être résilié et l'acheteur remboursé.

En cas de produits manquants ou détériorés au moment de la livraison, l'acheteur devra en informer le vendeur par écrit dans les plus brefs délais et au plus tard dans les cinq (5) jours suivant la livraison, par email, en indiquant la nature du problème. Le vendeur livrera les produits manquants ou détériorés dans les plus brefs délais.

10. Garantie

A l'égard des acheteurs non-professionnels, le vendeur garantit les produits qu'il vend conformément à la description qui en est faite lors de la commande. En cas de non-conformité d'un produit vendu, l'acheteur doit la notifier au vendeur, par email ou par courrier recommandé, dans un délai de deux (2) mois à compter du jour où l'acheteur a constaté le défaut, en accompagnant la notification de photos des produits ainsi que de l'emballage, ou de tout autre moyen de preuve.

La garantie ne couvre que les défauts de conformité existants au moment de la livraison des produits. Des défauts ou des dégâts dus à une mauvaise utilisation, tels que dégâts d'eau, oxydation, chute ou choc, négligence, ne sont pas couverts par la garantie.

La facture, le bon de livraison ou la confirmation de commande reçue au chai font office de titre de garantie et doivent être conservés par l'acheteur non-professionnel et produits en original.

S'il est établi que le défaut de conformité rentre dans le champ d'application de la garantie ou que le vendeur a manqué à ses obligations, le vendeur effectuera à ses frais une nouvelle livraison du ou des produit(s) faisant l'objet de la réclamation. Si le ou les produit(s)



commandé(s) ne sont plus disponibles, le vendeur en informera l'acheteur qui aura la faculté :

- Soit de réclamer le remboursement du ou des produit(s) non conforme(s).
- Soit d'obtenir le remboursement sous forme de bon d'achat à valoir sur une prochaine commande.

De manière générale, la garantie du vendeur est exclue lorsque le défaut de conformité constaté est la conséquence, d'un défaut de conservation ou, d'une faute commise par le transporteur mandaté par l'acheteur, ou d'une faute commise par l'acheteur ou une personne dont celui-ci est responsable.

11. Force majeure

La responsabilité de la société Vino Mosa SRL ne pourra pas être engagée si la non-exécution ou le retard d'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure ou d'un événement échappant à son contrôle, qui rendrait l'exécution de l'une de ses obligations impossible ou plus onéreuse en tout ou en partie, ou du fait des tiers, telle que les fournisseurs, les sous-traitants, les agents et représentants, ou encore à défaut pour l'acheteur de respecter ses engagements. Sont notamment considérés comme cas de force majeure, la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les catastrophes climatiques, les pandémies, les accidents et l'impossibilité d'être approvisionné. Le vendeur informera l'acheteur en temps utiles de la survenance d'un événement énuméré ci-dessus.

12. Données à caractère personnel

Toutes les données personnelles nécessaires au traitement d'une commande sont conservées par le vendeur et peuvent être transmises aux entreprises avec lesquelles le vendeur collabore, lorsqu'une telle communication est nécessaire au traitement de la commande.

L'acheteur autorise le vendeur à employer ces données pour établir des statistiques afin d'améliorer le service, ainsi que les produits qu'il propose.



Cette information peut en outre être utilisée afin de permettre la diffusion, par tout moyen de communication, des informations relatives aux activités commerciales du vendeur à sa clientèle.

Le vendeur conserve enfin les données personnelles pour faciliter les commandes ultérieures.

Sans préjudice de ce qui précède, le vendeur s'engage pour le surplus à ne pas divulguer les renseignements dont il dispose à une autre société ou une autre entreprise.

Les données conservées par le vendeur peuvent à tout moment être demandées et corrigées sur simple demande.

13. Propriété intellectuelle

Les logos, les fiches techniques, le site web, les photos, les noms et, en général, toutes les communications sont protégées par les droits de propriété intellectuelle qui appartiennent au vendeur ou à d'autres ayants droit.

Il est interdit d'utiliser et/ou de modifier les droits de propriété intellectuelle tels que décrits dans cet article. Par exemple, vous ne pouvez pas copier ou reproduire des photographies, des noms, des textes, des logos, des combinaisons de couleurs, des étiquettes...sans l'autorisation écrite préalable et expresse du vendeur.

14. Divers

Si l'une des dispositions des présentes conditions générales de vente vient à être déclarée nulle, en tout ou en partie, cette nullité n'affecte pas la validité des autres dispositions.

15. Droit applicable et règlement de litiges

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi belge.



Tous les litiges découlant des présentes conditions de vente doivent être d'abord réglés à l'amiable entre le vendeur et l'acheteur. En l'absence de règlement, le litige sera soumis au tribunal compétent du siège du vendeur, sauf dispositions d'ordre public contraignantes.

Vino Mosa SRL

Rue des Theysse, 8 à 4218 Couthuin (Belgique)

BCE: 0682.545.349

TVA : BE 0682.545.349

+32/470 21 63.32

info@xxv.be

www.xxv.be